Est-ce que l'existence de "deux Suisses" se vérifie également dans le domaine de l'éducation et de la formation ?

Autor(en): **Poglia, Edo**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bildungsforschung und Bildungspraxis : schweizerische Zeitschrift für Erziehungswissenschaft = Éducation et recherche : revue suisse des sciences de l'éducation = Educazione e ricerca : rivista svizzera di scienze dell'educazione**

Band (Jahr): **7 (1985)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-786211

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

eine jede Raumtypisierung von der Problemstellung und diese wiederum von der Zielsetzung abhängt. Insofern ist die Frage nach der zweigeteilten oder vielfach differenzierten Schweiz nicht zu beantworten, ohne dass die Problemsicht deutlich gemacht wird. Dies wiederum kann nur diskutiert werden im Zusammenhang mit der Frage, welche Indikatoren denn welche Bedeutung erhalten sollen und inwiefern sie auch messbar bzw. abschätzbar sind. Der auf anfangs 1985 zu erwartende Schlussbericht des Nationalen Forschungsprogrammes «Regionalprobleme in der Schweiz» wird auf diese Art der Fragestellung Antworten vermitteln.

Est-ce que l'existence de «deux Suisses» se vérifie également dans le domaine de l'éducation et de la formation?

Edo Poglia

Répondre à cette question, telle qu'elle est posée, risque de nous faire dessiner un tableau tout blanc-tout noir, alors que les gris, plus ou moins foncés, prédominent. Dans les faits il existe plusieurs Suisses selon les lunettes qu'un enfourche pour analyser ce pays, et cela est aussi vrai en éducation.

Néanmoins, au fur et à mesure que les résultats de la recherche que nous avons menée dans le cadre du PNR Régio se sont accumulés, nous avons acquis la certitude qu'un écart non négligeable sépare les régions de montagne et les régions rurales des régions urbaines du pays. A tous les niveaux, l'offre éducative y est moins abondante, moins diversifiée, moins adaptée, moins accessible: de l'école enfantine aux formations supérieures.

Nous n'avons pu recueillir que peu de données sur les différentes demandes éducatives; néanmoins, des indices suffisants existent pour affirmer que c'est la

déficience de l'offre qui entraîne des taux de fréquentation plus faibles, en particulier pour les formations les plus «prestigieuses».

Si nous passons en revue les différents secteurs éducatifs, cela nous donne l'image suivante (2):

a) Bien que le **taux de fréquentation des jardins d'enfants** soit assez différent d'un canton à l'autre, en fonction notamment de la politique cantonale en la matière, on constate que globalement dans les régions de montagne, les enfants n'ayant pas fréquenté un jardin d'enfants sont environ deux fois plus nombreux que pour l'ensemble de la Suisse. Dans les petites communes de montagne (moins de 1'000 habitants), ils sont environ six fois plus nombreux (environ 30%). Le manque d'installations est en large partie responsable de cet état de fait (des communes de montagne de moins de 1'000 habitants, 37% seulement ont un jardin d'enfants).

b) La **présence d'une école primaire sur le territoire communal** (en particulier dans les petites communes) est par contre largement fonction de la politique cantonale en la matière, de la répartition des compétences et des charges financières éducatives entre le canton et les communes. C'est ainsi que dans certains cantons (p.ex. BE, JU), pratiquement toutes les communes de montagne, même les plus petites, ont leur école; tandis que dans d'autres cantons (p.ex. TI), la moitié des communes de montagne de moins de 1'000 hab. en sont privées. Les phénomènes démographiques (baisse du nombre d'élèves) jouent naturellement ici un rôle déterminant, mais aussi la détermination de leurs habitants à garder un des symboles de «l'identité villageoise».

c) **L'enseignement dans les classes à plusieurs niveaux** est une caractéristique de l'école dans les petites communes: les 4/5 des communes de montagne de moins de 1'000 habitants possédant leur école sont contraints à ce système d'organisation de l'enseignement.
La question de la qualité de l'enseignement dans les CPN est très controversée: ce type d'école est — à l'extrême — considéré comme un mal plus ou moins nécessaire ou alors comme «l'école de l'avenir». La réalité se situe naturellement entre ces deux pôles.
L'enquête que nous avons menée montre que les CPN sont pédagogiquement tout aussi valables que les classes à un seul niveau, mais ceci à condition que certaines conditions (programmes, moyens d'enseignement etc.) soient remplies: malheureusement ceci n'est pas encore toujours le cas dans les régions considérées ici.

d) La **décentralisation des écoles du degré secondaire obligatoire n'est pas suffisante** pour offrir aux enfants des régions de montagne et des régions

rurales les mêmes situations d'accessibilité qu'aux jeunes des régions urbaines. Ceci est particulièrement vrai pour les écoles «à exigences élevées» qui mènent par la suite aux études.

e) La **concentration des gymnases dans les zones plus peuplées du plateau** suisse est «naturellement» bien supérieure à celle que l'on trouve dans les régions de montagne, où l'accessibilité à ces écoles est bien moins bonne.
Si l'on considère les taux de maturité (c'est-à-dire le rapport entre le nombre des jeunes qui ont fait en telle année une maturité par rapport aux jeunes du même âge), on constate que les différences entre cantons sont très importantes (ex.: environ 5% des cantons de suisse centrale et orientale contre 20-25% pour Genève et Bâle-Ville).
D'où viennent ces différences? Contrairement à une opinion courante, les taux cantonaux de maturité ne sont pas tellement fonction du type de système éducatif cantonal (plus ou moins sélectif, par exemple). Ces taux sont par contre fortement corrélés avec quatre facteurs:
— le degré de «montagne» du canton (corrélation négative)
— celui de la «ruralité» (corrélation négative)
— sa situation économique (corrélation positive)
— un facteur «culturel» (cantons latins/cantons alémaniques: la présence plus ou moins grande des filles dans les gymnases).
Du point de vue individuel, les différences des taux précités constituent une inégalité des chances dont sont victimes les jeunes des régions moins favorisées.

f) Nous avons le **même tableau au niveau de la formation universitaire** (par contre le fait qu'il s'agisse d'un canton universitaire ou non n'a pas une grande influence).
Nous avons mis en évidence dans ce domaine un phénomène assez significatif. Si nous divisons les cantons (là où c'est possible) en zones de montagne et en zones de plaine, nous constatons que les taux de fréquentation universitaires sont très différents à l'intérieur du canton même; les régions de montagne des cantons qui, globalement, ont une assez forte fréquentation universitaire, s'inscrivent aux mêmes niveaux (bas) que les cantons typiquement montagnards.

g) Etant donné le grand nombre de jeunes (3/4) qui la suivent, la **formation professionnelle** constitue un secteur essentiel et on y retrouve des problèmes importants et aussi difficiles à résoudre pour les cantons de montagne (rappelons la forte liaison avec les problèmes de développement économique et du marché du travail).
La possibilité que les jeunes ont de s'engager dans un apprentissage dans une certaine région dépend de la présence et de l'accessibilité, non seulement des écoles professionnelles, mais encore plus des entreprises qui les

engagent. Dans les deux cas, l'offre est, dans les régions de montagne, moins abondante et variée que dans le reste du pays.

On constate donc une «migration de formation» des jeunes des régions de montagne et rurales vers les centres économiques, migration qui peut être l'amorce d'une migration définitive et donc d'une perte de «substance humaine» de ces régions.

Les causes des situations et des problèmes que nous avons esquissés ci-dessus sont de différente nature:

a) **causes liées à la moindre concentration de la population** de montagne et donc coût unitaire de la formation plus élevé, trajets et temps pour atteindre les écoles plus longs

b) **causes qui relèvent de la logique économique:** moindre force financière du canton ou de la commune, donc moins d'installations, etc.; marché du travail plus étroit et donc offre de formation professionnelle plus restreinte etc.

c) **causes aussi relevant de la tradition** qui influence la demande éducative: composition différente de la population de ces régions (moindre «tertiarisation») et par conséquent «mentalités» différentes («les docteurs et les avocats en ville, et les montagnards à la montagne...»)

d) **Mais d'autres causes** découlent aussi du fait que «la ville a, depuis longtemps, acquis la suprématie sur la campagne»: c'est elle qui détient le pouvoir (politique, économique et culturel), et c'est elle qui impose ses modèles culturels, organisationnels et pédagogiques.